



Commune de Vallan

## Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 29 Mars 2022



Le trente et un Mars deux mil vingt et deux, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

**Présents** : Bernard Riant, Véronique Pierron, Joël Nain, Jean-Michel Guyot, Christophe Delingette, Jérôme Brihaye, Martine Chevallier, François Beaulieu, Dany Moine, Philippe Devin

**Absents excusés** : Thierry Guenard (pouvoir à Joël Nain), Virginie Leclercq (pouvoir à Martine Chevallier), Alexandre Fish, Marion Vasseur, Alexia Poullet

**Absents** : Marion Vasseur, François Beaulieu

**Secrétaire de Séance** : Véronique Pierron

Conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 11

### i-/ Plan de financement de la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école maternelle

Bernard Riant expose au conseil les derniers éléments du projet de rénovation énergétique et changement du mode de chauffage du bâtiment mairie école.

Ce projet va faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'Etat DETR - SDEY - Effilogis. Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

#### Plan de financement prévisionnel :

Dépenses	Recettes
Travaux : 418 700 €	Effilogis tertiaire (28%) : 135 850 €
	DETR (40%) : 194 071 €
Ingénierie : 66 477 €	SDEY (10%) : 48 518 €
	Effilogis (2%) : 9 704 €
Total : 485 177 €	Reste à charge (20 %) : 97 035 €
	Total : 485 177 €

Le reste à charge pour la commune sera de 97 035 € couverts par un emprunt. Les services de la DGFIP a qui ont été soumis le plan dans le cadre de leur mission d'aide au décideur nous a indiqué que la commune pouvait largement supporter cette dépense en fonction des ratios en vigueur.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et représentés :**

- Donne son accord sur le plan de financement de la rénovation énergétique du bâtiment mairie-école,
- Charge le Maire de solliciter les subventions auprès des différents organismes indiqués dans le plan de financement,
- Charge le Maire de réaliser les différentes démarches administratives et de signer tous documents inhérents à ces demandes.

**Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 31 mars 2022 à 19 h 30**

La séance est levée à 20 h 45

Fait et délibéré, le neuf février deux mil vingt deux



Le Maire,  
Bernard RIANI

Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD  
Absent excusé

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Virginie LECLERCQ  
Absente excusée

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH  
Absent excusé

François BEAULIEU

Marion VASSEUR  
Absente excusée

Philippe DEVIN

Alexia POULLET  
Absente excusée